

CONGRES DE L'EUROPE

DECLARATION

Citoyens d'Europe de tous âges et de toutes conditions, parlementaires ou non parlementaires, responsables de secteurs de la vie politique, universitaire, économique et syndicale, ou simples citoyens, qui, à l'appel du Mouvement Européen et au nombre d'un millier, nous sommes réunis en Congrès de l'Europe à Londres, les 11, 12 et 13 mai 1973, vingt-cinq ans après le premier Congrès de l'Europe à La Haye, auquel nombre d'entre nous avons participé.

Nous déclarons:

Comme suite aux vœux exprimés au Congrès de La Haye en 1948, le Conseil de l'Europe fut établi à Strasbourg et englobe aujourd'hui 350 millions d'habitants. Nous nous sommes aussi donné comme tâche historique d'unir l'Europe pour rendre désormais impossible une guerre entre nos peuples.

Après vingt cinq années d'efforts, cet objectif a été réalisé grâce au développement de la Communauté Européenne, née du dessein de Robert Schuman et de Jean Monnet en 1950, et qui compte aujourd'hui 250 millions d'habitants conscients de leur solidarité et affirmant leur volonté de paix.

Aujourd'hui encore cette Communauté n'est pas en mesure d'apporter une solution aux problèmes multiples et urgents que nous devons affronter:

- Répartition plus équitable des revenus entre les différentes régions dans la Communauté élargie. La Communauté européenne doit s'engager à créer un fonds régional doté de ressources suffisantes pour atteindre ce but;

- Accroissement du progrès social compte tenu des développements techniques et économiques. Ceci exigera une communauté démocratique ayant comme objectif de garantir à chacun de ses citoyens une égalité réelle comprenant le droit au travail, à la sécurité sociale et la possibilité de décider librement de son avenir;

- Contribution généreuse aux besoins du Tiers-Monde. La Communauté devra instaurer de nouvelles formes de coopération avec le Tiers-Monde en multipliant notablement son aide et en appuyant la diversification des économies en voie de développement en même temps qu'elle procède aux adaptations nécessaires dans les structures économiques des états membres. Nous sommes profondément préoccupés par la gravité de la situation en Afrique du Sud et condamnons les salaires de misère payés par certaines compagnies européennes dans ce pays; nous demandons de façon pressante l'interdiction de fournir des armes à l'Afrique du Sud et au Portugal, pour les besoins de leurs guerres coloniales en Afrique.

- Amélioration du cadre de vie par une politique de l'environnement, de préservation des ressources naturelles et de sauvegarde des trésors culturels et artistiques hérités du passé.

- Adaptation de la politique agricole pour réduire les déséquilibres entre les productions, les inégalités entre agriculteurs et les charges des consommateurs les plus modestes.

- Mise en oeuvre d'une politique industrielle assurant le développement des industries de pointe, l'approvisionnement en énergie de la Communauté et le contrôle communautaire des entreprises multi-nationales.

- Etablissement, grâce à l'ensemble de ces politiques et à une stabilité mieux assurée des prix, des conditions de fond qui rendront possible la création d'une monnaie européenne et position communautaire dans la restauration d'un système monétaire mondial.

- Définition et négociation des rapports nouveaux qui doivent s'établir tant avec les pays de l'Est qu'avec les autres pays de l'Ouest. Il convient donc d'agir vigoureusement en faveur du désarmement contrôlé de tous les pays dans l'intérêt de l'humanité et, en attendant en faveur d'une politique positive de détente et de sécurité en Europe par la coordination puis l'exercice en commun des politiques extérieures et de sécurité, dans le respect des divers engagements internationaux souscrits et des politiques acceptées par nos états, y compris la neutralité.

L'action de la Communauté est entravée par le processus de décision à l'unanimité, qui s'applique même aux objets les plus minimes, et par l'absence d'un organe, expression de la volonté populaire, disposant des pouvoirs traditionnels d'un Parlement fédéral.

Le Congrès de l'Europe proclame solennellement qu'on ne peut attendre l'année 1980 pour établir l'Union Européenne que les gouvernements des Etats se sont engagés à créer.

Cette Union n'existera vraiment que si elle est dotée d'un gouvernement fédéral et d'un parlement fédéral. Cela exige l'établissement de la citoyenneté européenne et l'élimination rapide de toutes les barrières qui empêchent la libre circulation des citoyens européens. La Communauté doit être responsable des politiques économiques, monétaires, extérieures et de sécurité tout en respectant les autonomies régionales et locales. Seuls un tel gouvernement et un tel Parlement permettront aux citoyens de l'Europe de manifester démocratiquement leur volonté et de s'exprimer d'une seule voix dans les affaires du monde. Les premières élections au suffrage universel direct du Parlement européen devront être organisées en 1975, lorsque le Parlement recevra des pouvoirs budgétaires. Le Parlement aura pour mission d'élaborer le projet de constitution de l'Union qui devra être soumis directement à la ratification des Parlements nationaux.

Ces élections feront ressortir le besoin de partis politiques européens sans lesquels le Parlement ne pourra fonctionner efficacement.

Mais les Européens sont aliénés doublement. Ils le sont parce que les gouvernements nationaux refusent le transfert à une autorité communautaire de pouvoirs devenus illusoire à leur niveau (monnaie, politique extérieure, sécurité). Ils le sont aussi lorsque les gouvernements exercent, à travers une bureaucratie centralisée, des pouvoirs qui intéressent la vie quotidienne des citoyens et qui devraient être exercés au niveau le plus proche des intéressés par les collectivités régionales et locales.

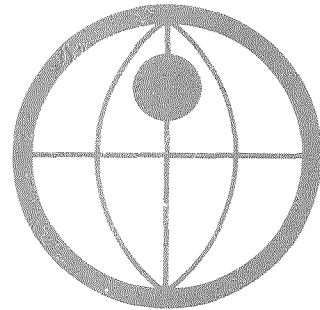
Le Congrès proclame qu'il importe de procéder, sans retard au transfert aux collectivités régionales et locales des prérogatives qu'elles sont en mesure d'exercer avec efficacité, ainsi que des ressources fiscales nécessaires.

La Communauté Européenne est une communauté ouverte à tous les états qui peuvent et veulent en accepter les obligations. Nous appelons les autres états démocratiques d'Europe à se joindre à elle, à égalité de droits et de devoirs. Mais nous déclarons que l'adhésion à la Communauté n'est pas ouverte aux pays dont le régime n'est pas démocratique, comme c'est le cas de la Grèce, en dépit du fait qu'elle soit déjà associée et nous assurons notre solidarité à tous ceux qui s'efforcent d'établir en Grèce et dans la Péninsule Ibérique les institutions de la démocratie parlementaire, fondées sur la reconnaissance des droits contenus dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme et du Citoyen, sans laquelle ces États ne pourront pas être admis dans la communauté.

L'Europe veut contribuer à l'instauration d'une Communauté mondiale fondée sur la paix, la liberté et la justice. Forte de sa propre expérience, la Communauté européenne devrait favoriser l'évolution des Nations-Unies vers une solidarité mondiale croissante et le développement plus équilibré des diverses zones géographiques. Nous demandons à la Communauté européenne en particulier d'oeuvrer pour la ratifications d'une convention mondiale contraignante fondée sur la Déclaration des Nations-Unies sur les Droits de l'Homme.

Le Congrès proclame que seule une action orientée vers la transformation des conditions et du cadre de vie, la réduction des inégalités, l'affermissement de la sécurité, la participation aux décisions fera de l'Europe la cause de tous les Européens.

---



CONGRESS OF  
EUROPE

PROJET DE DECLARATION  
-----

Citoyens d'Europe de tous âges et de toutes conditions, parlementaires ou non parlementaires, responsables de secteurs de la vie politique, universitaire, économique et syndicale, ou simples citoyens, qui, à l'appel du Mouvement Européen et au nombre d'un millier, nous sommes réunis en Congrès de l'Europe à Londres, les 11, 12 et 13 mai 1973, vingt cinq ans après le premier Congrès de l'Europe à La Haye, auquel nombre d'entre nous avons participé,

Nous déclarons :

Au lendemain du deuxième conflit mondial qui avait éclaté en Europe au cours du présent siècle et qui fut pour elle une guerre civile, nous nous sommes donné la tâche historique d'unir l'Europe pour rendre désormais impossible une guerre entre nos peuples.

Après vingt cinq années d'efforts, les conditions institutionnelles de réalisation définitive de cet objectif sont en cours d'instauration, grâce au développement de la Communauté Européenne, née du dessein de Robert Schuman en 1950, et qui compte aujourd'hui 250 millions d'habitants conscients de leur solidarité et affirmant leur volonté de paix.

./..

The European Movement  
(British Council)

Limited by Guarantee

Europe House  
1A Whitehall Place  
London SW1A 2HA  
Telephone 01-839 6622

Mouvement Européen  
Association Internationale

Présidents d'Honneur :  
Léon Blum †  
Aldo de Gasperi †  
Robert Schuman †  
Sir Winston Churchill †  
Konrad Adenauer †  
Harold Macmillan  
Jean Monnet  
Paul-Henri Spaak †

Le moment est venu de définir nos objectifs pour les prochaines vingt cinq années :

1. L'Europe unie doit, par l'exercice de la démocratie parlementaire, être au service de ses citoyens. Elle appartient à tous. Leur diversité est sa richesse et leur destin son grand souci. Elle seule peut protéger les trésors de leurs cultures dont l'héritage est sans prix. Nous lutterons pour améliorer nos villes et nos paysages, pour assurer la prospérité de nos régions, pour garantir le bien-être de nos descendants.
2. La Communauté Européenne se veut une Communauté ouverte à tous les Etats qui peuvent et veulent en accepter les obligations. Nous appelons les autres Etats démocratiques d'Europe à se joindre à elle, à égalité de droits et de devoirs.
3. L'Europe unie veut contribuer à l'instauration d'une Communauté mondiale fondée sur la paix, la liberté et la justice, par une évolution du système des Nations-Unies s'inspirant de l'expérience communautaire européenne, par une solidarité mondiale croissante et par le développement plus équilibré des diverses zones géographiques. Nous demandons à la Communauté Européenne, en particulier, d'œuvrer pour l'adoption d'une convention mondiale contraignante, fondée sur la déclaration des Droits de l'Homme des Nations-Unies. Nous lui demandons, en outre, d'établir sur des bases nouvelles la politique de coopération avec le Tiers monde en multipliant notablement son aide et en appuyant la diversification des économies en voie de développement en même temps qu'elle procède aux adaptations nécessaires dans les structures économiques des Etats membres.
4. L'équilibre de la terreur, fragile et coûteux, doit être remplacé par une paix politique assurée, fondée sur des engagements réciproques librement consentis. Mais la dure leçon de l'histoire est qu'une société qui n'est pas prête à défendre sa liberté risque de la perdre. Nous allons donc agir vigoureusement en faveur du désarmement contrôlé de tous les Pays dans l'intérêt de l'humanité et, en attendant, en faveur de la coordination puis de l'exercice en commun de nos politiques extérieures et de sécurité, dans le respect des divers engagements internationaux souscrits par nos Etats.
5. Pour accomplir ces grands desseins, il faut en accepter les moyens. La Communauté Européenne est l'exemple concret d'une méthode par laquelle des citoyens et des nations conjuguent leurs

efforts pour s'adapter pacifiquement et en commun aux circonstances et à une technologie qui se modifient sans cesse. Elle exige des institutions démocratiques, c'est-à-dire politiques et non bureaucratiques. Il importe avant tout que soient préservés l'esprit, les méthodes et les institutions de la Communauté, qui ont permis de réaliser une solide union douanière, d'établir des politiques économiques communes et de jeter les bases d'une Union économique et monétaire. Il n'importe pas moins que celle-ci ne soit qu'une étape nécessaire sur la voie de l'Union Européenne que les gouvernements des États membres se sont engagés d'établir avant 1980 et qui devra être dotée d'un gouvernement fédéral et d'un parlement fédéral respectueux des autonomies régionales et locales, et responsables des politiques économiques, monétaires, extérieures et de sécurité de tous les États membres. Seuls un tel Gouvernement et un tel Parlement permettront aux Européens de s'exprimer pour eux-mêmes, et de s'exprimer d'une seule voix dans les affaires du monde. Nous demandons que les premières élections au suffrage universel direct à un Parlement Européen investi d'une autorité propre soient organisées le plus tôt possible et en tous cas avant 1978, fin de la période transitoire de la Communauté élargie.

Nous en appelons à tous les Européens, de tous âges et de toutes conditions, pour qu'ils reconnaissent en l'Europe Unie la chance suprême de décider de leur propre destin. Puissantes et riches mais déjà mortes dans leur âme, des civilisations plus anciennes ont péri. C'est pourquoi, par-delà la prospérité matérielle, notre objectif est une société généreuse, au dedans comme au dehors, fondée sur la justice et l'égalité dans la liberté, au sein de laquelle tous les hommes et toutes les femmes pourront s'épanouir, comme ils en éprouvent le plus profond besoin, à l'abri de la pauvreté, des préjugés et de la peur.

L'Europe qui se construit lentement et avec peine n'est que l'embryon d'un modèle européen autonome de société politique capable de concilier le développement économique et le progrès social, l'autonomie et la coordination, la liberté et le plan. Nous adjurons tous les Européens de participer à ce long combat pour que l'Europe, enfin rassemblée, libre et fière d'elle-même, puisse être un des piliers essentiels du monde uni de demain.

-----

Prière de renvoyer avant samedi 17.00 heures

NOM:

j'ai besoin de transport du Guildhall à l'aéroport dimanche  
à midi

ou

dimanche soir à 17.15 après le conseil fédéral

